



Visite à la maison d'une assistante sociale scolaire et d'une as

Par **Francky5439**, le **05/04/2012** à **19:22**

Bonsoir,

Nous avons reçu un courrier de l'assistante sociale qui veut nous rencontrer aux vues de la situation préoccupante de nos enfants.

" Le CG et le Service Social en faveur des élèves sont destinataires d'une information préoccupante concernant vos enfants X Y Z.

En lien avec notre mission de protection de l'enfance nous devons vous rencontrer afin d'évoquer avec vous les éléments signalés, et de procéder à une évaluation qui sera transmise à nos hiérarchies respectives "

Le délai entre l'envoi de la lettre et la visite A NOTRE DOMICILE : lettre postée le 02/04/12 et visite demain, le 06/04/12... Même pas le temps de nous retourner.

J'ai appelé le centre dont dépend l'AS qui doit venir, elle n'était pas là. J'ai demandé à ce qu'elle me rappelle, il était 14h. J'attends encore (il est 19h15).

En quoi consiste cette visite ??? Leur déplacement est-il normal ???

Merci de vos réponses